

Tennis Club

Association Sports et Loisirs Nestlé



17 mars 2023

SON DU COURT N° 2-2023 **Bulletin périodique du Tennis Club Nestlé**

Chères joueuses, chers joueurs,

L'année 2023 marquera notre 3^{ème} année déjà au Mont-Pèlerin, mais c'est bien la première où nous envisageons de dérouler une saison qu'on pourra qualifier d'ordinaire à savoir sans perturbations sanitaires ou autres.

Ainsi, comme c'est la coutume après la tenue de l'Assemblée Générale du club, je vous communique les principales décisions prises et le déroulement des activités tout au long de cette saison 2023 :

1. Organisation

Lors de notre Assemblée Générale du 2 mars 2023, le comité sortant a été reconduit, à savoir :

- Aziz Cohen, Président du Club.
- Jonathan Lutz, Vice-président et Responsable de la Commission technique.
- René Cudré-Mauroux, Trésorier et Secrétaire.

Notre contrôleur des comptes, Martin Suter a accepté de rempiler pour une saison. Il a donc été réélu pour 2023.

Pour l'encadrement technique, veuillez noter quelques changements :

- La société Sport Spirit a reçu le mandat de gérer les cours et stages qui vous seront proposés tout au long de la saison. Les entraîneurs vous seront présentés à l'ouverture de la saison. Il vous sera aussi possible de faire appel à eux pour les cours privés aux mêmes conditions pratiquées jusqu'à présent.
- Raphaël Larcher continuera à donner les cours compétition à nos jeunes concernés ainsi que les cours privés aux personnes qui le souhaitent.

Bob El Khalifa reste en charge de l'infrastructure et de l'entretien des terrains.

Je profite pour sincèrement vous remercier de la confiance que vous nous témoignez.

...

2. Cotisations et avantages

Cotisations 2023

Collaborateurs Nestlé, retraités et familles ainsi qu'Assimilés

- Adulte CHF 180,00
- ▪ Etudiant/Apprenti (19-25 ans) CHF 90,00
- ▪ Enfant jusqu'à 18 ans CHF 60,00

Membres externes :

- Adulte CHF 220,00
- ▪ Etudiant/Apprenti (19-25 ans) CHF 120,00
- ▪ Enfant jusqu'à 18 ans CHF 90,00

Les membres du TCN, en présentant leur carte de membre, bénéficient d'une réduction de 10% aux bars et restaurants du Mirador, ainsi que d'un rabais de 10% sur les cotisations de membres du Country Club Seven Heaven

3. Notre site web et le système de réservation

Nous vous invitons à consulter notre site web pour avoir toutes les dernières informations sur le club tout au long de la saison.

Le mode de paiement sans espèces TWINT et par carte de crédit vous facilitent le règlement de votre réservation « Invité ». Ces modes de paiement sont aussi utilisables sur la borne au club.

A titre d'essai pour cette saison 2023, nous supprimons la pause de 30 minutes pour l'entretien à 11h00 et 16h30. Les plages horaires sont ajustées en conséquence. Chaque jour de la semaine, la plage horaire 07h00-08h00 est définitivement supprimée.

4. Ouverture de la saison

A la suite des mauvaises conditions météorologiques, en particulier de vents tempétueux, que nous avons subis ces dernières semaines, nous avons décidé de faire appel à la société RealSport pour effectuer une réfection complète des courts. Nous prévoyons que cela aura lieu d'ici la fin du mois de mars. Alors, soyez attentifs à nos communications par email et sur notre site web.

Nous nous réjouissons de vous revoir au Mont-Pèlerin sur les courts du Tennis Club Nestlé.



Aziz Cohen, Président

C O N T E N U

- Informations et considérations générales
- Personnes responsables du TC Nestlé – Site Internet
- Programme des tournois et manifestations de la saison 2023
- Programme Ecole de tennis 2023

Informations et considérations générales

REGLEMENT

Nous faisons appel au "fair-play" de chacun et chacune en observant strictement les règles de jeu. Au cas où vous auriez des questions concernant l'un ou l'autre des articles du règlement publié sur notre site web et déposé au Clubhouse, nous vous prions de vous adresser aux membres du Comité.

SYSTEME DE RESERVATION DES COURTS

La réservation des courts se fait par un [système](#) informatique en lien sur www.tc-n.ch ou en forme digitale sur la borne installée au Clubhouse. Bien que les données utilisées (nom, prénom, année de naissance, numéro de joueur) ne soient pas confidentielles, nous avons pris les précautions nécessaires pour être en conformité avec la Loi Fédérale Suisse sur la Protection des Données (LPD 235.1).

Lors de la réservation, le système demandera :

- votre numéro de joueur. Par exemples: R9, R10008, V244, J202, B59, etc.
- votre mot de passe qui correspond à votre année de naissance (1956, 1997, etc.) Les règles de réservation n'ont pas été changées.

Nous saisissons aussi l'occasion pour vous rappeler les points suivants :

- La réservation avec invité(s) est uniquement payable par carte de crédit ou TWINT. Chaque membre peut, toujours par les moyens de paiement, déposer un montant sur son compte et l'utiliser pour ses réservations « Invité » au cours de la saison. Les modalités de remboursement d'une réservation avec invité(s) annulée pour de justes motifs seront traitées par le trésorier.
- Les réservations pour les week-ends et les jours fériés se font 48 heures à l'avance pour chaque jour, c'est-à-dire : le mercredi soir dès minuit pour le samedi, le jeudi soir dès minuit pour le dimanche, etc.
- Il est possible de faire une réservation (deux joueurs au minimum) un quart d'heure avant de jouer sur un court qui est resté libre et autant de fois que les conditions s'y prêtent.
- La réservation d'un court est aisée grâce à notre système informatique de réservation. **Il est tout aussi facile de libérer un court réservé au cas où vous auriez un empêchement. Il est très important d'annuler la réservation d'un court en cas d'impossibilité de jouer ou de temps incertain.**

Des changements de numéros de membre peuvent avoir lieu par rapport à l'année précédente. Nous vous prions de consulter la liste des membres visible sur l'écran de la borne au Clubhouse afin de retrouver votre numéro. Les erreurs éventuelles sont à signaler à un des membres du comité ou par e-mail à tcnestle@tc-n.ch.

PARKING

Le parking privé est exclusivement réservé à nos membres et visiteurs (tournois). En cas de forte affluence, nous recommandons vivement à nos membres et visiteurs d'utiliser l'espace disponible de la manière la plus efficace. Il est interdit de parquer ailleurs dans le voisinage. Les situations exceptionnelles sont uniquement gérées par le comité.

CLUBHOUSE

Notre Clubhouse sera accessible grâce à une carte magnétique (ou le badge Nestlé pour les nouveaux membres employés dans le groupe) que chaque membre a reçue ou recevra. A l'intérieur du clubhouse vous trouverez le tableau de commande qui vous permettra d'activer l'ouverture et l'arrosage des terrains. La borne de réservation est à l'intérieur du clubhouse. Il n'est pas permis de fumer à l'intérieur des locaux.

Une petite buvette (café, thé, quelques boissons et du chocolat) est disponible. Les prix sont affichés et la caisse est autogérée, donc basée sur la confiance que nous faisons à nos membres. Le paiement des consommations peut aussi s'effectuer par TWINT. L'affichette avec le QR Code sera bien visible dans le clubhouse. Le frigo est entièrement dédié à l'entreposage des produits de notre buvette. Nous n'interdisons pas à nos membres de venir avec leurs boissons mais ils ne sont pas autorisés de les mettre au frais dans le frigo.

GESTION DES DECHETS

Nous devons impérativement protéger notre environnement et nous faisons le tri des déchets sur le site. Des poubelles et autres containers sont mis à disposition pour permettre le tri. En dehors des tournois ou autres événements organisés par le club, le tri du verre ne se fait pas sur le site. Les membres qui viendraient avec des emballages (bouteilles ou autres) en verre sont priés de les reprendre. Il est interdit de jeter de la nourriture dans les abords du club et/ou dans la forêt voisine.

LEÇONS

Les professeurs de Sport-Spirit et Raphaël Larcher prendront les inscriptions pour les leçons privées dès l'ouverture du Club. Nous faisons appel à votre compréhension pour prendre vos rendez-vous directement auprès des Coaches au Club ou par téléphone aux numéros mentionnés sur la page « *Personnes responsables du TC Nestlé* ».

Nous vous recommandons de faire vos réservations à temps. Le tarif de l'heure en individuel est de CHF 65.00 pour les membres du TC Nestlé. En collectif, le tarif est de CHF 70.00.

L'annulation d'une leçon se fait au minimum 24 heures à l'avance. Cela peut se faire par téléphone. Une leçon oubliée ou manquée sans excuse préalable devra malgré tout être payée au professeur.

LES COURS COMPETITION

Le Comité du Tennis Club Nestlé, la Commission Technique et Raphaël Larcher ont une envie commune :

Dynamiser l'esprit de compétition chez les jeunes membres du club

Cette offre s'adresse aux filles et aux garçons âgés, en 2023, de 16 ans ou moins. Veuillez consulter notre site www.tc-n.ch sous la rubrique Cours\Compétition.

TARIFS INVITE

Un membre peut inviter une personne externe à jouer sur nos courts. Le tarif pour une période de jeu d'une heure est de CHF 12,00 si l'invité est un adulte et de Fr. 8,00 pour une personne jeune de moins de 18 ans.

Pour les doubles avec invité(s), le tarif pour une période de jeu d'une heure est de CHF 12,00 quel que soit le nombre d'invité(s). Au moins un joueur /une joueuse doit être membre du club.

Le paiement d'une réservation « Invité » ne peut se faire que :

- Par Carte de crédit .
- Par l'utilisation du montant disponible chargé sur votre compte personnel.
- Par TWINT

Il est possible de placer la réservation « Invité » sur la borne et d'en procéder au paiement.

LOCATION DE COURT

Des personnes externes au Club peuvent louer un court le jour même dans la limite des disponibilités. Le prix de location du court est fixé par Mirador et, en principe, c'est la réception du Centre Wellness de l'hôtel qui gère ce genre de réservation.

TOURNOIS INTERNES

Les participants aux tournois internes seront informés sur le site de Swiss Tennis et par email.

Par respect pour les membres et les organisateurs, nous demandons instamment aux joueurs qui s'inscrivent aux différents tournois internes de s'assurer de leur disponibilité pour les périodes considérées. En effet, nous ne pouvons pas procéder à des changements une fois le programme des matches établi et les joueurs absents sont, à regret, déclarés perdants par W.O. Merci de votre compréhension et collaboration.

PROPRETE DES VESTIAIRES-DOUCHES

Nous vous prions de :

- Nettoyer vos chaussures à la sortie des courts sur les tapis humides et avant d'entrer dans le clubhouse !
- Ne pas entrer dans le local des douches avant d'avoir enlevé vos chaussures de tennis !
- Vous sécher à la sortie de la douche et non pas dans le vestiaire !
- Ne pas fumer dans ces locaux !

***Ne laissé svp pas d'argent et autres objets de valeur dans les vestiaires
Le Club décline toute responsabilité.***

UTILISATION DES COURTS - INTEMPERIES

La nouvelle surface RedPlus des terrains permet de rejouer plus rapidement après une période de pluie par exemple. Nous recommandons toutefois le principe de bon sens pour préserver la qualité des terrains et de faire preuve de prudence car les terrains pourraient être glissants selon la quantité d'eau à absorber. Les directives des membres du comité et du responsable des terrains sont à respecter sans condition.

REPARATION DE RAQUETTES

Nous vous recommandons d'utiliser les services du magasin Altmann Sports, rue de la Madeleine 22 à Vevey pour la réparation/cordage de votre raquette.

PERSONNES RESPONSABLES DU TC NESTLE

Comité

Président	Aziz Cohen Abdelaziz.Cohen@nestle.com	079 743 71 05
Vice-Président et Responsable de la Commission Technique	Jonathan Lutz lutz.jonathan@outlook.com	079 696 28 55
Trésorier et Secrétaire	René Cudré-Mauroux rene.cudremauroux@vtx.ch	076 302 89 25

Commission Technique

Equipe Messieurs 35+ 1^{ère} Ligue	Nicolas Coudert nicolas.coudert@purina.nestle.com	079 545 70 44
Equipe Messieurs 2^{ème} Ligue	Eric Gallati e.gallati1996@gmail.com	077 443 13 41
Organisation Sport-Spirit	Yannick Fattebert tcnestle@sport-spirit.ch	079 257 16 26 027 322 57 57
Entraîneur responsable Sport-Spirit	Cédric Rechenmann	079 252 83 57
Entraîneur Compétition et Cours Privé	Raphaël Larcher raph.larcher@gmail.com	076 768 58 79

Autres Fonctions

Coordination ASLN	Frédéric Vampa ASLN@nestle.com	021 924 31 59
Contrôleur des comptes	Martin Suter	

INTERNET

Site internet du TCN / système de réservation	www.tc-n.ch / Système de réservation
Adresse e-mail générale du TCN	tcnestle@tc-n.ch

Commission Technique

Tournois / Manifestations 2023

(sous réserve de modifications)

DATE	EVENEMENT	GENRE
01/04/2023 Inscriptions : Sport-Spirit	JOURNÉE D'INITIATION (NEW)	Enfants et Juniors de 4 à 18 ans
29/04/2023 Inscriptions jusqu'au 26/04/2023	TOURNOI D'OUVERTURE	Doubles mixtes Toutes et tous
du 26/04/2023 au 28/06/2023 Inscriptions : Sport-Spirit	ECOLE DE TENNIS	Enfants et Juniors intéressés
du 06/05 au 09/07/2023	RADO INTERCLUBS	Equipes Interclubs
du 11/06 au 24/09/2023	INTERCLUBS JUNIORS	Equipes Interclubs Juniors
du 23/06 au 02/07/2023	TOURNOI DE LA RIVIERA	Simple + Doubles Dames et Messieurs Licencié(e)s
Août : TBD	TOURNOI U15 SPORT-SPIRIT	Juniors U15
du 03/07 au 24/09/2023 Inscriptions jusqu'au 30/06/2023	TOURNOI INTERNE ROUND ROBIN (NEW)	Dames et Messieurs Licencié(e)s
du 21/08 au 24/09/2023 Inscriptions jusqu'au 19/08/2023	TOURNOI INTERNE	Simple Dames et Messieurs - Licencié(e)s et non-licencié(e)s
du 21/08 au 24/09/2023 Inscriptions jusqu'au 19/08/2023	TOURNOI INTERNE JUNIORS	Filles et Garçons – Ecole de tennis et Compétition
du 23/08/2023 au 18/10/2023 Inscription : Sport-Spirit	ECOLE DE TENNIS	Enfants et Juniors intéressés

ECOLE DE TENNIS

Veillez prendre connaissance des informations spécifiques concernant l'*Ecole de Tennis* sur notre site web. Veuillez svp contactez Sport Spirit pour connaître si des places sont encore disponibles et, cas échéant, inscrire vos enfants avant le début du cours le 26.04.2023 ou pendant la saison.

SPORTSPIRIT.



ECOLE DE TENNIS

DU TC NESTLÉ

SAISON ÉTÉ 2023



INFORMATIONS

www.sport-spirit.ch

tcnestle@sport-spirit.ch